



MUNICIPALITÉ ET SERVICE DE GARDE, UN PLUS POUR LES FAMILLES

Mémoire déposé dans le cadre de la consultation sur les services de garde éducatifs à l'enfance
1^{er} juin 2021

QUI SOMMES-NOUS ?

Espace MUNI (anciennement le Carrefour action municipale et famille) est la référence des villes à échelle humaine. Nous avons pour mission d'accompagner les municipalités du Québec afin d'améliorer la qualité de vie des citoyennes et des citoyens dans une perspective de développement des communautés. Notre organisation souhaite ainsi soutenir la mise en place d'environnements municipaux durables et inclusifs qui permettent aux citoyennes et aux citoyens de développer leur plein potentiel.

→ **Organisation à but non lucratif dont le conseil d'administration est formé d'élues et d'élus municipaux, nous regroupons 403 municipalités et MRC membres.**

En phase avec les besoins évolutifs des citoyennes et des citoyens et la transformation du rôle municipal, nous proposons des solutions incarnées en réponse aux défis des milieux urbains, semi-urbains et ruraux sur les plans social et humain. C'est dans cette optique que notre organisation est interpellée par le dossier des services de garde éducatifs à l'enfance.

NOTRE RÔLE EN REGARD DES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE

Espace MUNI est depuis longtemps un trait d'union intelligent entre les municipalités et les enjeux des familles. C'est pourquoi nous nous réjouissons de participer à la consultation publique sur les services de garde éducatifs à l'enfance. Notre ADN est depuis toujours l'amélioration de la qualité de vie des familles, mais aussi de la capacité d'agir des municipalités pour favoriser le développement de l'ensemble des services de proximité, essentiels à l'épanouissement des familles.

Par les politiques familiales municipales

Les **politiques familiales municipales** constituent un véhicule privilégié pour toutes municipalités préoccupées par les besoins évolutifs des familles de leur communauté.

→ 741 municipalités, 35 MRC, 3 arrondissements et 1 réserve du Québec ont, à ce jour, réalisé une démarche de **politique familiale municipale**. Ainsi, plus de 90 % de la population québécoise habite un territoire où une telle politique a été adoptée.

Ces démarches, toutes accompagnées par Espace MUNI, entraînent régulièrement des réflexions sur l'offre de services de garde éducatifs à l'enfance dans les différents milieux et sur les moyens à mettre en place pour répondre aux enjeux rencontrés à cet égard. Ainsi, de nombreux plans d'action de **politiques familiales municipales** incluent des mesures liées aux services de garde, telles que faire les représentations nécessaires pour augmenter le nombre de places, proposer des allégements fiscaux

aux nouvelles garderies, effectuer l'analyse de l'offre et de la demande et étudier la faisabilité du développement d'un CPE adjacent à une résidence pour personnes âgées.

Par le programme Municipalité amie des enfants

L'engagement des actrices et des acteurs municipaux envers les enfants et les jeunes est indéniable. Le programme **Municipalité amie des enfants**, déployé par Espace MUNI, vise à mettre en valeur les actions municipales à l'égard des enfants de tous âges.

→ À l'heure actuelle, 78 municipalités, 8 arrondissements et 2 MRC du Québec sont accrédités **Municipalité amie des enfants**.

Dans la conception de municipalités inclusives et bénéfiques pour toutes et tous, l'accès à une offre de services de garde éducatifs de qualité joue un rôle important. En effet, parmi les dimensions conditionnelles à des municipalités favorables aux enfants se retrouvent la présence de ressources et services accessibles ainsi que l'engagement des municipalités dans l'éducation et la réussite des enfants.

Par la conception et la diffusion d'un guide pratique et stratégique à l'intention des municipalités

En 2015, le Carrefour action municipale et famille lançait le guide Un service de garde éducatif à la petite enfance qui prend racine dans sa communauté à l'intention des municipalités. Ce guide, réalisé en collaboration avec le ministère de la Famille, avait pour objectifs de présenter des éléments d'information quant au rôle que peuvent jouer les municipalités dans le développement des services de garde sur leur territoire et de mettre en lumière certains pouvoirs dont elles disposent lorsqu'elles souhaitent agir en la matière. Le guide expose également un certain nombre de pratiques dont peuvent s'inspirer les municipalités pour l'encadrement et l'accompagnement de ce secteur, c'est-à-dire des actions qui permettent de réaffirmer la place des services de garde éducatifs à l'enfance dans les communautés afin qu'ils y prennent racine, comme institution et richesse collective.

Par des actions concrètes au cours des derniers mois

Déjà en 2015, les enjeux en lien avec les services de garde éducatifs à l'enfance ont amené notre organisation à produire le guide ci-haut mentionné. Cependant, au cours des derniers mois, ces mêmes enjeux toujours présents, voire accentués par le contexte pandémique actuel, ont fait émerger de nombreuses préoccupations chez les divers actrices et acteurs concernés, notamment les familles et les municipalités. C'est dans ce contexte qu'Espace MUNI a initié des actions concrètes pour accompagner les municipalités dans ce dossier.

Ainsi, en collaboration avec l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et l'Association québécoise des CPE (AQCPE), nous avons offert une séance d'information et d'échange virtuelle gratuite aux élues et aux élus le 29 janvier dernier pour y traiter des enjeux touchant les services de garde éducatifs à l'enfance et de leurs impacts dans les communautés. Lors de ce webinaire, des faits saillants liés à l'état

de situation, à l'attribution et au développement des places par région, de même que des leviers d'actions municipaux furent présentés.

À la suite du webinaire, cinq outils ont été développés par les trois partenaires pour répondre aux besoins des municipalités, soit :

- La consultation des familles — Conseils pratiques et modèle de sondage ;
- Modèle de résolution municipale — Mise en place d'actions pour contribuer à l'implantation et à la gestion des services de garde à l'enfance sur son territoire ;
- Foire aux questions – Les services de garde éducatifs à l'enfance ;
- Pistes d'actions municipales pour agir dans le dossier de déploiement des services de garde éducatifs à l'enfance ;
- Modèle de communiqué de presse — Places en services de garde éducatifs à l'enfance : Les municipalités, partie prenante de la solution.

Finalement, Espace MUNI a réalisé en 2021 une enquête en deux phases auprès des municipalités pour connaître leur intérêt à s'impliquer dans le déploiement des services de garde éducatifs à l'enfance, soit par la mise à disposition de locaux temporaires (première phase de l'enquête) ou par des mesures plus permanentes (deuxième phase de l'enquête).

270 répondantes et répondants ont complété la première phase de l'enquête, ce qui a permis d'appareiller 140 locaux avec des centres de la petite enfance pour évaluation.

Pour la seconde phase de l'enquête, 348 répondantes et répondants ont rempli le questionnaire pour un total de 304 municipalités locales et 6 municipalités régionales de comté répondantes, ce qui représente un taux de réponse de 27 % pour les municipalités locales et une marge d'erreur de 4,72 %. Ajoutons que la répartition des répondantes et répondants par taille, pour les municipalités locales, est représentative de la réalité québécoise.

Les résultats de cette seconde phase de l'enquête ont été partagés lors de la consultation du monde municipal et sont présentés à l'annexe 1.

NOTRE POSITION À L'ÉGARD DES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE

Depuis plusieurs années, il est reconnu que les services de garde éducatifs à l'enfance font partie de ces services de proximité essentiels qui peuvent contribuer à assurer une occupation dynamique du territoire, ce partout au Québec. Leur présence constitue un indice de qualité de vie et un facteur d'attraction et de rétention des jeunes familles, en plus de participer au développement d'un sentiment d'appartenance des citoyennes et des citoyens envers leur communauté. Ils contribuent à augmenter l'activité économique des municipalités en favorisant le retour au travail des parents et en générant des emplois et des achats locaux. Les municipalités gagnent donc à les intégrer à leur vision de développement économique, social et communautaire.

Les enjeux liés à l'offre de services de garde éducatifs à l'enfance sont nombreux pour les municipalités du Québec. Les besoins, déjà criants avant la pandémie, ont été exacerbés par celle-ci. Depuis des mois, les municipalités et MRC constatent les impacts importants engendrés dans leur communauté par le manque de places, tels que des entreprises et des familles qui quittent le milieu ou ne souhaitent pas s'y implanter en raison de ce manque ; des familles qui doivent faire de longs trajets pour accéder à ce service ; des femmes qui ne peuvent retourner sur le marché du travail. Ce sont autant de facettes d'un problème qui amenuise la qualité de vie et les opportunités économiques dans les municipalités.

Les résultats de l'enquête réalisée par Espace MUNI auprès des municipalités révèlent que 86 % des répondantes et répondants reconnaissent la présence d'enjeux d'accès aux services de garde éducatifs à l'enfance sur leur territoire. Parmi les enjeux identifiés, on retrouve par ordre d'importance :

- Le manque de place (93 % des répondantes et répondants) ;
- Les nombreuses fermetures de services de garde (36 %).

De plus, un sondage réalisé par l'Observatoire des tout-petits¹ démontre que parmi les trois priorités identifiées par les parents d'enfants de 0 à 5 ans sur lesquelles leur municipalité devrait se pencher pour améliorer leurs conditions de vie et celles de leurs tout-petits, les services de garde éducatifs de qualité arrivent au deuxième rang, après des lieux publics et des parcs sécuritaires et adaptés. En effet, selon les données de ce sondage :

- 56 % des parents souhaitent que leur municipalité favorise l'accès à des services de garde éducatifs de qualité ;
- 53 % des répondantes et répondants estiment que leur municipalité n'en fait pas assez pour favoriser l'accès à des services de garde éducatifs de qualité.

C'est dans ce contexte qu'Espace MUNI réaffirme son positionnement à l'égard de :

- L'importance de la qualité des services de garde éducatifs à l'enfance ;
- La nécessité d'offrir un accès à ces services pour tous les niveaux de revenus familiaux ;
- La mise en place et le maintien de services de garde éducatifs résilients et pérennes.

Ce positionnement nous amène à soumettre cinq recommandations à l'égard du déploiement des services de garde éducatifs à l'enfance au Québec, soit :

1. Un processus d'octroi de places plus agile, flexible et rapide ;
2. Un réseau de services de garde éducatifs à l'enfance pouvant être déployé dans tous les types de municipalités ;
3. Un réseau de services de garde éducatifs à l'enfance ancré dans sa communauté ;
4. Une reconnaissance de l'expertise et des connaissances terrain des municipalités dans le développement du réseau ;
5. Un meilleur accès aux services de garde éducatifs à l'enfance pour les enfants à besoins particuliers pour des milieux de vie inclusifs.

¹ Rapport *Quelles sont les attentes des familles à l'égard des municipalités*, Observatoire des tout-petits, 3 mai 2021.

NOS RECOMMANDATIONS

Le déploiement des services de garde éducatifs à l'enfance pose des défis complexes et pour lesquels il n'y a pas de solution universelle. Les améliorations qui seront apportées à ce réseau devront tenir compte des besoins spécifiques des milieux et de leurs réalités propres. **Les résultats de l'enquête menée par Espace MUNI démontrent que les avis des répondants sont partagés quant à savoir s'ils souhaitent jouer un plus grand rôle dans la gestion de l'octroi des places en services de garde (43 % des répondantes et répondants disent oui, 36 % indiquent ne pas savoir et 21 % répondent par la négative). C'est pourquoi il est essentiel que la vision du Ministère fasse preuve de flexibilité et d'ouverture à l'égard des communautés.**

RECOMMANDATION 1 : UN PROCESSUS D'OCTROI DE PLACES PLUS AGILE, FLEXIBLE ET RAPIDE

Dans le contexte actuel du manque criant de places, le processus d'octroi et de réalisation des places en services de garde éducatifs à l'enfance doit pouvoir être déployé de manière plus flexible pour répondre aux diverses réalités des milieux.

Les municipalités doivent être entendues, écoutées et impliquées dans le processus et dans les décisions, car ce sont elles qui possèdent la vision à long terme du développement et des besoins de leur territoire. **Selon l'enquête d'Espace MUNI, 89 % des répondantes et répondants prévoient des perspectives de développement à moyen et long terme qui entraîneront de nouveaux besoins d'accès aux services de garde éducatifs à l'enfance sur leur territoire.**

Les citations suivantes tirées de l'enquête illustrent l'apport possible des municipalités dans ce dossier.

« Je suis heureuse que ce sondage nous ait été adressé. Je crois que c'est vraiment important que les municipalités s'impliquent dans la construction des CPE en partenariat avec des organismes en place. Toutefois, il serait pertinent d'intégrer les municipalités dans les processus, de leur donner une place officielle de partenaire. »

« Espérons que la démarche actuelle permettra une réévaluation des règles d'attribution des places et une identification des besoins des municipalités et des familles. »

« Malgré la bonne volonté des différents intervenants provinciaux, plusieurs mesures proposées ne pourront se déployer à une vitesse qui va aider à atténuer le problème actuel, et encore moins dans certaines régions, car les décideurs sont dans les grands centres et comprennent mal les réalités régionales. »

« Un couple de citoyens issus de l'immigration est récemment arrivé dans notre communauté pour y travailler. L'un occupe déjà un emploi et l'autre désire aussi intégrer le marché du travail, mais il n'y a pas de place en garderie. Or, pour s'inscrire à La Place 0-5, il faut avoir une adresse civique au Québec. L'autre membre de la famille n'a donc pas le choix de demeurer à la maison pour s'occuper des enfants. L'intégration à la société est très difficile dans ce contexte. J'ai donc pensé à les intéresser à devenir responsable d'un service de garde en milieu familial. Malheureusement, leur visa de travail fourni par le gouvernement fédéral les empêche de travailler avec les enfants. »

De plus, la lourdeur et la lenteur du processus de développement de nouvelles places freinent actuellement le développement économique partout au Québec, et ce phénomène entraînera des conséquences sur la reprise économique au sortir de la pandémie. Pour plusieurs municipalités, la situation est urgente et ce processus doit être accéléré, comme le démontrent ces quelques commentaires tirés de l'enquête :

« Enjeu majeur de la survie de la municipalité pour attirer des familles : besoin de places immédiatement. »

« L'occupation du territoire en milieu rural passe par l'offre de services de qualité comme les services de garde éducatifs à l'enfance. Il est primordial pour les régions de pouvoir offrir ce service à toutes les familles. »

« C'est un besoin urgent dans la municipalité pour combler la demande et aider au développement. »

« Un projet de garderie est une question de survie pour trois municipalités de la MRC de Montmagny, soit pour Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud et Berthier-sur-Mer. »

« Les services de garde sont essentiels pour développer nos communautés. À titre d'exemple, les nouveaux arrivants à qui on a déniché des emplois ont de la difficulté à faire garder leurs enfants. Il est plus qu'urgent de combler le manque de places en garderie. »

« URGENCE D'AGIR ! PRÊT À S'IMPLIQUER FINANCIÈREMENT ! MAGNIFIQUE TERRAIN DISPONIBLE ! SERVICES MUNICIPAUX ET PARC À PROXIMITÉ ! POSSIBILITÉ D'UN CONGÉ DE TAXES ! DEMANDE DE SOUTIEN RAPIDE DE LA PART DU MINISTÈRE ! »

« Il n'y a aucun service de garde dans notre municipalité. Dans la MRC du Fjord, il y a 2 municipalités sur 13 qui sont dans cette situation. Notre population est en croissance, le besoin est criant. »

En résumé, nous souhaitons l'amélioration du processus de développement des services de garde éducatifs à l'enfance de façon à le rendre plus efficace et stratégique. Pour ce faire, les municipalités doivent être partie prenante des réflexions et des décisions.

Dans cette perspective, le Ministère pourrait notamment revoir les règles afin de permettre aux milieux de déposer des projets en dehors des périodes désignées d'appels de projets pour ceux qui sont déjà mobilisés et prêts à investir ou, comme déjà envisagé, consentir à l'utilisation de locaux temporaires (municipaux, commerciaux ou autres) en attendant la construction d'une nouvelle installation annoncée ou planifiée. Il revient au gouvernement de s'assurer de la qualité de services. Toutefois, le ministère doit dorénavant accompagner les territoires dans la mise œuvre, et mettre en place les mesures facilitantes au déploiement et au développement.

RECOMMANDATION 2 : UN RÉSEAU DE SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE POUVANT ÊTRE DÉPLOYÉ DANS TOUS LES TYPES DE MUNICIPALITÉS

Les réalités des petites municipalités (milieu rural) ne sont pas les mêmes que celles des grandes régions urbaines. Les besoins et les réalités diffèrent également selon les régions et même d'une municipalité à l'autre dans une même région. Le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance doit donc tenir compte de ces différences et offrir des solutions qui leur sont adaptées. En ce sens, il importe de mettre en place des propositions qui répondent à la problématique en fonction des diverses réalités des municipalités du Québec.

Pour le moment, la loi entraîne plusieurs difficultés. Par exemple, elle ne favorise pas le développement des petits projets, ce qui désavantage les municipalités rurales. Toutefois, avec la pandémie, la migration des jeunes familles vers les régions va accentuer le problème de manque de places dans ces municipalités. Aussi, les coûts de location et de construction au pied carré des locaux en milieu urbain sont trop élevés pour les ressources financières limitées dont disposent les services de garde subventionnés, et ce pas uniquement à Montréal, mais dans toute la grande région métropolitaine.

Le gouvernement doit proposer une diversité de modèles novateurs pour répondre aux besoins variés des municipalités des différentes régions et de toutes tailles, tels que des modèles intergénérationnels, des installations de plus petite taille dans les milieux ayant besoin de moins de 24 places, ou dans certains cas, l'augmentation de la limite de cinq installations. Il serait également possible d'optimiser les installations existantes en autorisant l'ajout de quelques places au nombre maximum permis, s'il y a l'espace suffisant pour le faire.

Le témoignage suivant démontre concrètement les enjeux vécus dans certains types de milieux :

« Nous essayons d'obtenir de nouvelles places pour nos installations dans nos différentes municipalités, car le besoin de places en services de garde est criant. J'ai des résolutions des municipalités pour agrandir certaines installations et nous avons également des installations dont les locaux sont prêts à accueillir de nouvelles places dès maintenant, mais le comité consultatif a refusé notre demande, car notre CPE avait déjà plus de cinq (5) installations... »

RECOMMANDATION 3 : UN RÉSEAU DE SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE ANCRÉ DANS SA COMMUNAUTÉ

Les services de garde éducatifs à l'enfance doivent être déployés afin d'être une plus-value au développement des communautés. Pour ce faire, les municipalités, les parents et tous les citoyennes et citoyens intéressés doivent être impliqués dans les projets locaux de services de garde éducatifs à l'enfance. Ceux-ci ont un impact direct sur le développement social d'un milieu et il faut voir leur apport au-delà d'un service pour les enfants et leurs parents, mais dans une réelle vision collective.

Dans une optique de services de garde éducatifs à l'enfance ouverts sur leur communauté, de multiples opportunités de partenariats locaux sont possibles, tels que l'implantation de services de garde dans des résidences pour personnes âgées ou dans des entreprises, ou encore l'utilisation des cuisines de services de garde pour préparer des repas aux popotes roulantes. **De plus, il est essentiel que les ministères se coordonnent davantage, par exemple en intégrant des services de garde dans les projets de logements sociaux. Le ministère de la Famille doit jouer un rôle de leader auprès des autres ministères concernés.**

Pour de nombreuses municipalités, les services de garde sont un service essentiel à la vitalité de leur communauté. D'où l'importance de créer des liens structurants entre les deux entités. **Selon l'enquête d'Espace MUNI, 53 % des répondantes et répondants indiquent être en contact avec les services de garde de leur territoire et 29 % avec le ou les bureaux coordonnateurs.** Il reste donc du chemin à faire dans plusieurs municipalités pour développer un réel partenariat avec le réseau. Il est évident qu'il serait profitable de favoriser la collaboration entre les services de garde éducatifs à l'enfance et les municipalités.

Le Ministère doit faciliter la conclusion d'ententes de partenariat innovantes entre les municipalités et les services de garde éducatifs à l'enfance. Il doit également s'assurer de prévoir des espaces pour des services de garde dans les projets de construction d'habitation (logements sociaux et maisons des aînés), en plus d'être ouvert à des projets innovants pouvant regrouper plusieurs municipalités ou divers services comme présentés dans le commentaire suivant :

« Un projet de partenariat avec le CPE local (projet conjoint de construction de la bibliothèque municipale et d'une garderie dans un même édifice) a échoué à cause des critères trop rigides du Ministère. »

RECOMMANDATION 4 : UNE RECONNAISSANCE DE L'EXPERTISE ET DES CONNAISSANCES TERRAIN DES MUNICIPALITÉS DANS LE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU

Selon l'enquête réalisée par Espace MUNI auprès des municipalités, la forte majorité des répondantes et répondants (92 %) estime qu'il est important pour leur organisation municipale d'améliorer l'offre de services de garde éducatifs à l'enfance sur leur territoire.

Or, les municipalités peuvent jouer un rôle essentiel à cet égard, notamment pour soutenir et encadrer le développement de services de garde éducatifs de qualité sur leur territoire. Comme mentionné dans la recommandation 1, les municipalités connaissent les perspectives de développement de leur communauté. Elles peuvent donc jouer un rôle significatif en matière de compréhension des besoins de leur territoire, comme le démontrent les commentaires suivants :

« Très pertinent et important comme sondage. En ce moment, à la municipalité de Mont-Saint-Michel, nous sommes également en train de sonder notre population pour cibler les besoins de nos familles en lien avec les services de garde. »

« Les municipalités doivent trouver les données auprès du recensement des naissances pour pallier cette distorsion sur nos besoins. De plus, la réalité de l'immigration crée aussi une distorsion (ex. : règlements qui interdisent aux nouveaux immigrants de travailler dans le milieu des services de garde). »

L'accès à des données statistiques par MRC devrait également permettre d'illustrer de manière plus efficiente les réalités intermunicipales, même si parfois le territoire vécu ne correspond pas au territoire administratif.

Cependant, les capacités en matière de ressources financières, humaines et matérielles, de même que l'intérêt des municipalités à jouer un rôle en regard de l'offre de services de garde éducatifs à l'enfance ne sont pas homogènes à travers les entités municipales. Ainsi, même si les municipalités peuvent, dans les limites de leurs compétences, intervenir afin de planifier l'implantation, l'intégration et la mise en œuvre de services de garde sur leur territoire, cela n'est pas toujours simple concrètement. Certaines municipalités prennent le leadership d'un projet, d'autres adaptent leur réglementation, ou offrent un soutien financier ou des incitatifs à l'implantation ou la rétention de places.

Les témoignages suivants reflètent des contraintes vécues par des municipalités à cet égard :

« L'implication municipale au plan financier pourrait être intéressante (terrains, crédit de taxes, etc.), mais dans les faits, les services de garde qui en bénéficieraient pourraient être utilisés par des citoyens d'autres municipalités. Il y aurait donc une iniquité envers nos citoyens qui n'y trouveraient pas de place ou qui devraient se déplacer ailleurs. »

« La municipalité n'a aucun outil ou ressource pour aider le démarrage de projets. Le manque de places en garderie est un facteur très important de contrainte pour la croissance de notre village et son renouvellement démographique. Une nouvelle école primaire de 24 classes sera construite sous peu, attirant de jeunes familles, mais il n'y aura aucune nouvelle place en garderie offerte. Ce manque de coordination dans l'offre de services complémentaires pour les jeunes familles est déplorable. »

« Nous souhaiterions être l'un des piliers dans l'offre de places en services de garde dans notre milieu. Nous avons le désir d'ouvrir un milieu de garde pour combler une partie de la demande, mais malheureusement, une administration municipale ne peut être "porteur" de ce type de projet auprès du MFA. Il faut un conseil d'administration. Cependant, nous avons la volonté, un local et une équipe compétente qui pourrait grandement contribuer au projet. »

Des leviers doivent être proposés pour soutenir les municipalités qui souhaitent mettre en place des initiatives favorisant l'offre de places en services de garde, par exemple en permettant à une municipalité d'être le promoteur d'un projet, en facilitant le don de terrain, ou en accordant aux municipalités la possibilité d'utiliser la taxe sur les parcs auprès des promoteurs immobiliers pour planifier l'affectation d'un terrain pour le développement d'un service de garde.

De plus, l'État doit permettre aux municipalités de déposer au Ministère les estimations des besoins de places en services de garde éducatifs à l'enfance en fonction des projets de développement dans leur milieu. Il faut également revoir la structure actuelle de planification du réseau et mieux estimer en amont les besoins de places.

RECOMMANDATION 5 : UN MEILLEUR ACCÈS AUX SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE POUR LES ENFANTS À BESOINS PARTICULIERS POUR DES MILIEUX DE VIE INCLUSIFS

Espace MUNI, à travers ses programmes d'accès inclusif et de Municipalité amie des enfants, se préoccupe de l'intégration des enfants à besoins particuliers dans le cadre des activités et services municipaux, notamment dans les camps de jour. À cet effet, nous avons, au cours des dernières années, développé notre expertise et des outils, tels que l'application métaPRISME, pour soutenir les municipalités en ce sens.

Il nous apparaît essentiel que les services de garde éducatifs à l'enfance soient davantage inclusifs à l'égard des enfants à besoins particuliers. Sans pouvoir nous prononcer sur des mesures concrètes, notre expérience à l'égard de l'intégration des enfants à besoins particuliers tend à démontrer que la sensibilisation des décideuses et des décideurs aux enjeux vécus par ces enfants et leurs parents, la formation du personnel à qui l'on confie ces enfants, et l'assouplissement des mesures sont trois éléments importants favorisant l'amélioration de l'accès aux services.

EN CONCLUSION

Les municipalités ont besoin d'être mieux soutenues

Selon l'enquête réalisée par Espace MUNI auprès des municipalités, la majorité des répondantes et répondants (61 %) aimerait obtenir du soutien pour mieux répondre aux enjeux touchant l'offre de services de garde éducatifs à l'enfance sur leur territoire. Plus de 150 suggestions de types de soutien ont été exprimées par les répondants. Parmi elles, celles qui se démarquent (car mentionnées par plusieurs répondantes et répondants) sont les suivantes :

- L'accès aux informations sur le processus d'appel d'offres, les règles et le cheminement des projets ;
- Le financement pour la réalisation de projets ;
- Un accompagnement par une ressource-conseil dans le processus de dépôt de projets ;
- Un accompagnement pour la réalisation d'un portrait sur les besoins et ressources du milieu à l'égard des services de garde éducatifs à l'enfance ;
- Le soutien d'une ressource-conseil sur les normes et les éléments techniques liés à ce type de projets.

Les témoignages suivants illustrent des exemples du soutien souhaité par des municipalités :

« Pour les petites municipalités comme la nôtre, les dossiers comme celui des services de garde peuvent difficilement être pris en charge par l'administration municipale, car nous manquons de ressources. Pourtant, si nous voulons conserver notre dynamisme et renouveler notre démographie, ce genre de dossier devrait être prioritaire. C'est pourquoi un accompagnement est nécessaire pour aider les municipalités à s'impliquer dans le développement d'une offre de services de garde qui correspond aux besoins du milieu. »

« Nous avons tenté une approche il y a deux ans avec le bureau coordonnateur de notre secteur afin d'analyser les différentes possibilités pour répondre aux besoins des parents. Nous aurions aimé développer un point de services dans notre municipalité puisque nous sommes au fait qu'il manque énormément de places dans le secteur. Dans les dernières semaines, nous avons discuté, ma directrice et moi, des différentes options pour répondre à cet enjeu et souhaitons déjà nous mettre en action pour y arriver. Nous serions donc très intéressés à obtenir du soutien afin que cela fonctionne. »

« Une aide est nécessaire et pourrait être fournie par un coordonnateur ou coordonnatrice par l'entremise d'Espace MUNI ou d'un programme gouvernemental pour mettre en place toutes les mesures utiles à l'avancement de ce dossier. »

Ces exemples démontrent bien, comme nous l'avons indiqué à plusieurs reprises dans ce mémoire, que malgré l'aspect prioritaire du dossier des services de garde éducatifs à l'enfance pour plusieurs municipalités, cet enjeu est complexe et fait face aux limites inévitables imposées par les ressources en temps et en énergie qui doivent être partagées avec d'autres enjeux préoccupant les municipalités.

Les organisations municipales les plus motivées expriment ainsi leur besoin d'être soutenues à divers niveaux pour mener à bien ce dossier. Outre la mise en place de l'ensemble des recommandations exprimées dans ce mémoire, nous croyons nécessaire de pouvoir offrir aux municipalités qui le désirent des informations, des idées inspirantes, des outils et de l'accompagnement dans les diverses étapes du processus menant à l'obtention de places en services de garde éducatifs à l'enfance en adéquation avec les besoins de leur milieu.

L'expérience d'accompagnement acquise depuis près de 30 ans par Espace MUNI grâce aux démarches de politiques familiales municipales et Municipalité amie des aînés démontre que cette approche qui vise à inspirer, outiller et accompagner procure des effets à long terme sur l'engagement des partenaires et la pérennité des projets, de même qu'elle renforce la mobilisation et l'implication des actrices et des acteurs municipaux.

L'expertise d'Espace MUNI en matière de réalisation de portraits de situation, de travail de collaboration, d'élaboration de plans d'action et du développement de mesures pour les familles pourrait être mise à profit dans le cadre du déploiement des services de garde éducatifs à l'enfance, notamment dans les petites municipalités. Les efforts d'Espace MUNI dans ce dossier se conjugeraient ainsi à la volonté des municipalités d'être soutenues concrètement.

Espace MUNI, à titre d'organisation qui inspire et outille les municipalités dans la mise en œuvre d'initiatives et de pratiques prometteuses, souhaite donc pouvoir les accompagner dans ce dossier prioritaire pour la qualité de vie des familles.

Le Québec fait déjà figure de modèle avec son réseau de services de garde éducatifs à l'enfance et ses **politiques familiales municipales**. Nous sommes en mesure d'affirmer que les municipalités ont développé un réflexe de penser et agir pour les familles, mais qu'il faut les amener à l'étape subséquente en leur accordant les ressources indispensables à la mise en œuvre de leur vision. Les politiques publiques des gouvernements de proximité sont plus que nécessaires encore aujourd'hui, mais elles doivent désormais se concrétiser par davantage d'actions structurantes pour améliorer la qualité de vie des familles et assurer un développement sain et dynamique des communautés.



Espace MUNI

6200, boul. Taschereau, bureau 401, Brossard (Québec) J4W 3J8



450 466-9777



info@espacemuni.org

ANNEXE 1 : ANALYSE DES RÉSULTATS DU SONDAGE « DEUXIÈME PHASE DE L'ENQUÊTE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE PLACES EN SERVICES DE GARDE »

Nombre total de répondants : 348 répondants.

Nombre total de municipalités répondantes : 310 municipalités, soit :

- 304 municipalités locales¹ (taux de réponse : 27 % des municipalités locales du Québec) ;
- 6 municipalités régionales de comté (MRC) (taux de réponse : 7 % des MRC du Québec).²

IDENTIFICATION

Quelle est la taille de votre organisation municipale ?

Pour les municipalités locales seulement :

Taille en nbre d'habitants	Sondage % des municipalités locales répondantes		Au Québec % des municipalités locales
Moins de 5 000 habitants	79 %	87 %	90 %
5 000 à 9 999 habitants	8 %		
10 000 à 19 999 habitants	6 %	12 %	9 %
20 000 à 49 999 habitants	4 %		
50 000 à 99 999 habitants	2 %		
100 000 et plus	1 %	1 %	1 %
Total	100 % 304 municipalités locales répondantes		100 % 1 107 municipalités locales au Québec

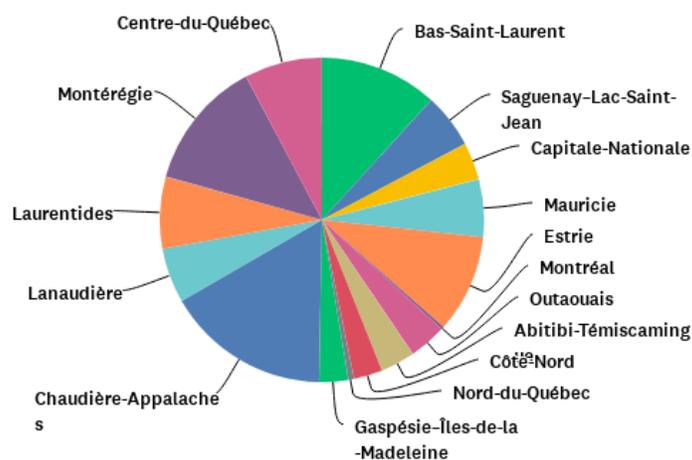
¹ Les municipalités locales sont celles régies par la *Loi sur les cités et villes* et le *Code municipal* : municipalités, villes, paroisses, villages, cantons et cantons unis.

² Données pour le Québec tirées du *Décret de population pour 2020* qui dénombreait au total 1 107 municipalités locales et 87 municipalités régionales de comté dans la province. Source : <https://www.mamh.gouv.qc.ca/organisation-municipale/organisation-territoriale/organisation-territoriale-municipale/regime-municipal-general/> (consulté en mai 2021).

Votre organisation municipale est située dans quel type de milieu ?

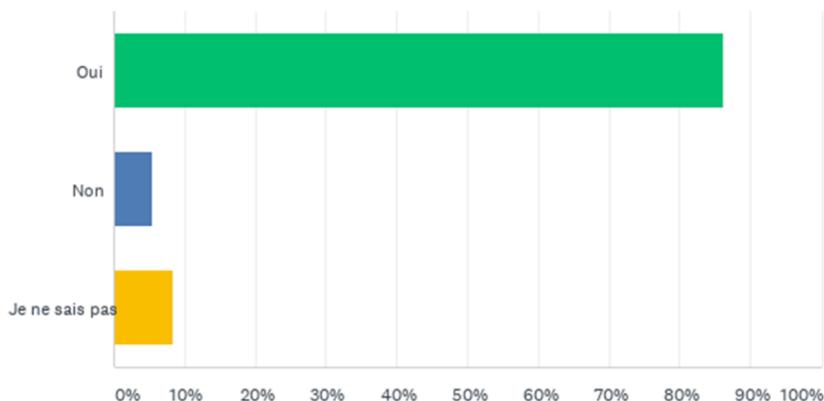
Types de milieu	% des municipalités répondantes
Urbain	14 %
Semi-urbain	16 %
Rural	71 %

Votre organisation municipale est située dans quelle région administrative ?



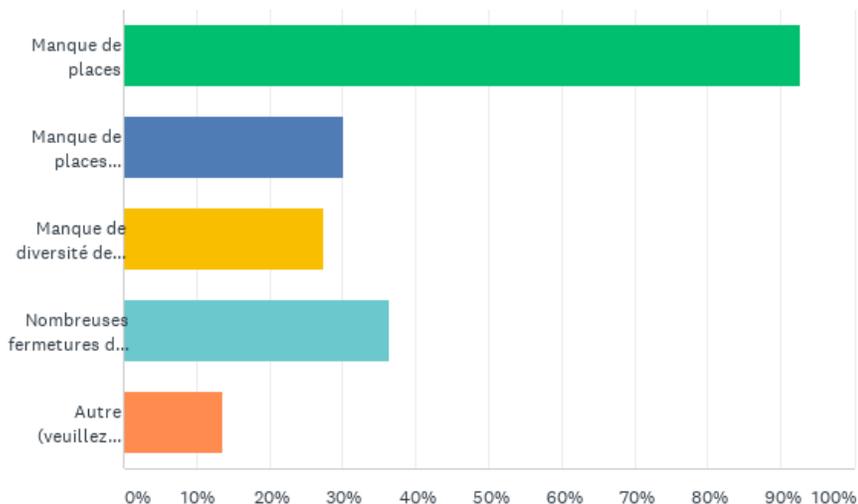
RÉALITÉ TERRITORIALE À L'ÉGARD DE L'OFFRE DE SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE

À votre connaissance, y a-t-il des enjeux d'accès aux services de garde éducatifs à l'enfance sur le territoire de votre municipalité, arrondissement ou MRC



Selon 86 % des répondantes et répondants, il existe des enjeux d'accès aux services de garde éducatifs à l'enfance sur leur territoire.

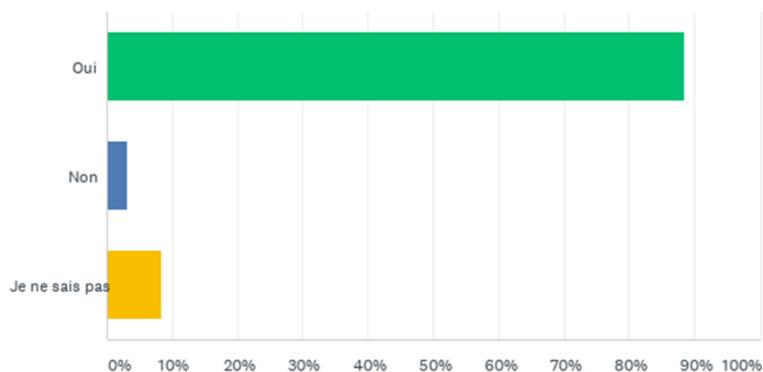
Si oui, indiquez parmi les enjeux suivants ceux présents sur votre territoire.



Le manque de places est l'enjeu mentionné par la très grande majorité des répondants (93 %). Le second enjeu est celui des nombreuses fermetures de services de garde, indiqué par plus du tiers des répondants (36 %).

Des répondantes et répondants précisent qu'il n'existe aucun service de garde éducatif à l'enfance sur leur territoire, mais qu'un tel service est disponible à proximité pour desservir les familles de leur milieu.

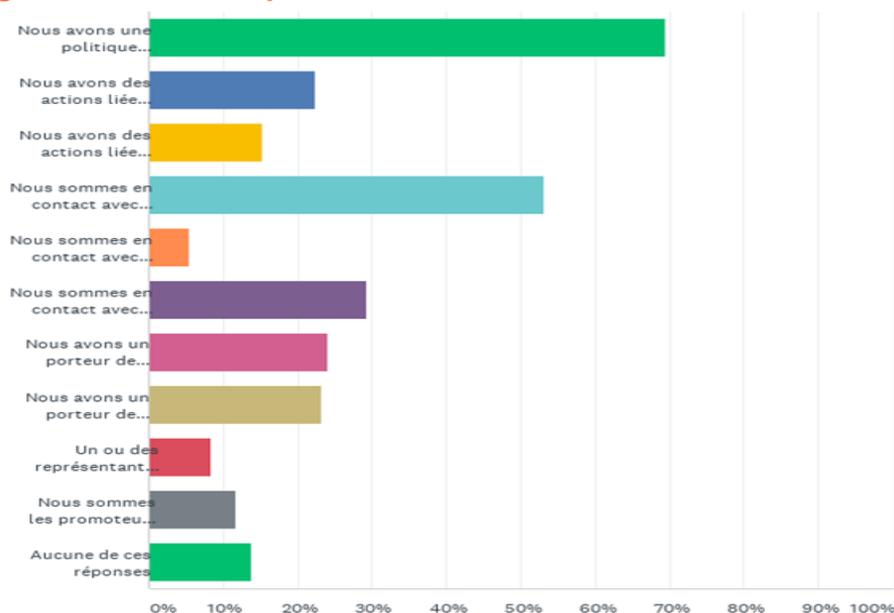
Y a-t-il selon vous des perspectives de développement à moyen ou long terme dans votre municipalité (arrivée de nouvelles familles, développement économique, etc.) qui entraîneront de nouveaux besoins d'accès aux services de garde éducatifs à l'enfance sur votre territoire ?



La grande majorité des répondantes et répondants (89 %) anticipe des perspectives de développement à moyen ou long terme (arrivée de nouvelles familles, développement économique, etc.) qui entraîneront de nouveaux besoins d'accès aux services de garde éducatifs à l'enfance sur leur territoire.

IMPLICATION ACTUELLE DANS L'OFFRE DE SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE

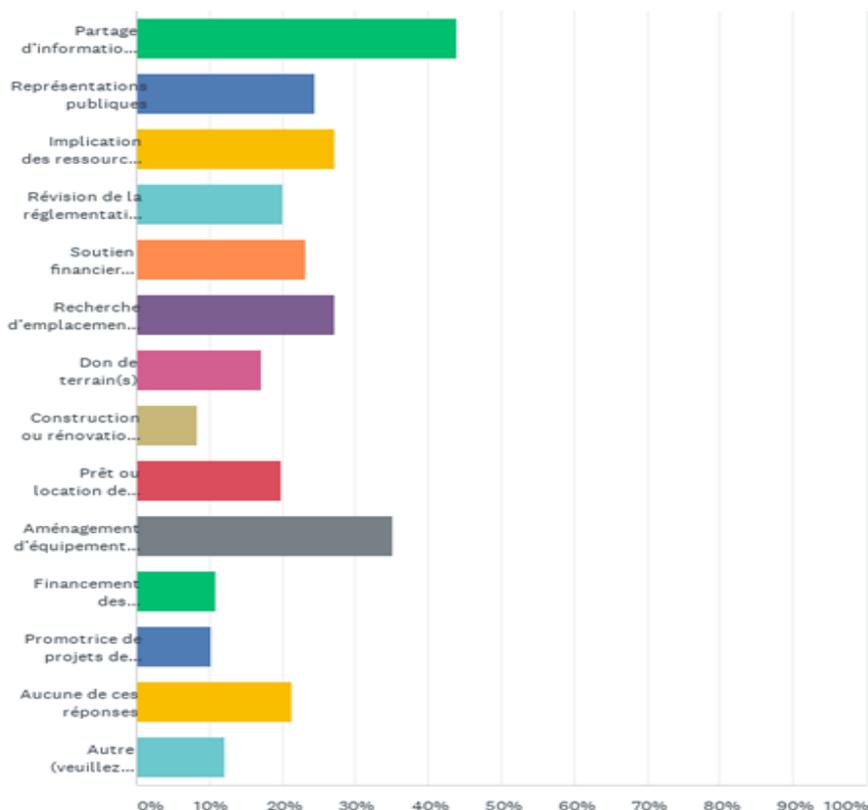
Parmi les éléments suivants, lesquels reflètent la situation actuelle de votre organisation municipale ?



Plus des deux tiers des répondantes et répondants (70 %) disent avoir une politique familiale municipale active, parmi ceux-ci 32 % affirment que des actions liées à l'accès aux services de garde se retrouvent dans le plan d'action actif de cette politique. Aussi, plus de la moitié des répondantes et répondants (53 %) est en contact avec les services de garde de leur territoire.

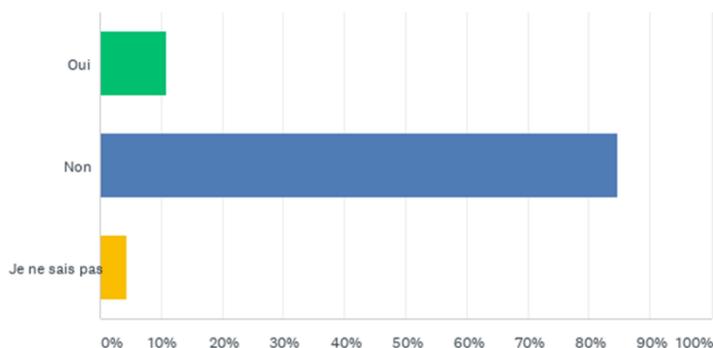
À l'inverse, une faible proportion de répondantes et répondants (5 %) déclare être en contact avec le Comité consultatif sur l'offre de services de garde éducatifs à l'enfance (CCO) de leur territoire. Ajoutons que seuls 8 % des répondantes et répondants affirment avoir un ou des représentantes et représentants de leur organisation municipale siégeant dans un comité de travail permanent sur les services de garde.

De quelle(s) façon(s) votre organisation municipale est-elle engagée dans le développement de places en service de garde depuis les cinq dernières années ?



Le partage d'informations avec les services de garde du territoire de même que l'aménagement d'équipements à proximité (trottoir, piste multifonctionnelle, parc, aire de jeux, etc.) sont les éléments les plus souvent rapportés par les répondantes et répondants (respectivement par 44 % et 35 % des répondants) pour illustrer leur engagement dans le développement de places en service de garde depuis les cinq dernières années.

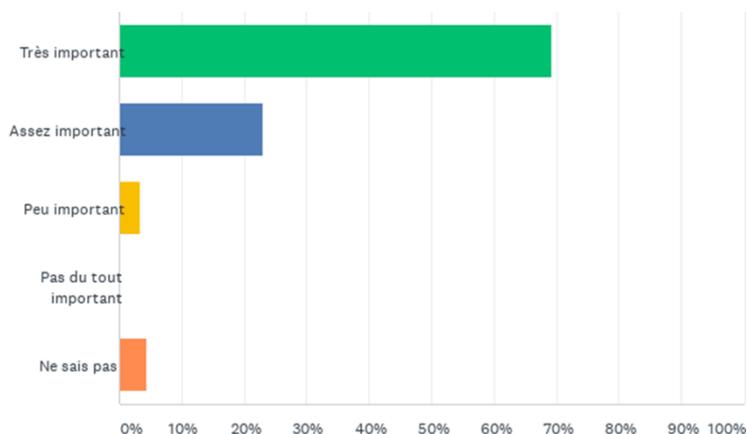
Est-ce que votre organisation municipale a mis sur pied un comité de travail permanent sur les services de garde ?



La grande majorité des répondantes et répondants (85 %) n'a pas mis sur pied un comité de travail permanent sur les services de garde.

INTÉRÊT À S'IMPLIQUER DANS L'OFFRE DE SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE

À quel point est-il important pour votre municipalité, arrondissement ou MRC, d'améliorer l'offre de services de garde éducatifs à l'enfance sur votre territoire ?



Une forte majorité de répondantes et répondants (92 %) estime qu'il est important pour leur organisation municipale d'améliorer l'offre de services de garde éducatifs à l'enfance sur leur territoire (très important : 69 % ; assez important : 23 %).

Dans le contexte actuel lié au déploiement des places de services de garde éducatifs à l'enfance, quel est votre intérêt de contribuer activement à court ou à moyen terme au développement de services de garde sur votre territoire, pour chacun des énoncés suivants ?

	TRÈS INTÉRESSÉ	ASSEZ INTÉRESSÉ	PEU INTÉRESSÉ	PAS DU TOUT INTÉRESSÉ	NE SAIS PAS	TOTAL
Nommer un porteur de dossier des services de garde parmi les élus et élus	40.58% 127	34.19% 107	11.82% 37	1.60% 5	11.82% 37	313
Nommer un porteur de dossier des services de garde parmi l'administration municipale	41.42% 128	29.13% 90	16.18% 50	3.56% 11	9.71% 30	309
Siéger à un comité de travail permanent sur les services de garde	31.48% 96	29.18% 89	29.95% 70	4.59% 14	11.80% 36	305
Mettre sur pied un comité de travail permanent sur les services de garde	27.06% 82	24.42% 74	25.08% 76	9.90% 30	13.53% 41	303
Sonder votre territoire pour déterminer les besoins et opportunités	50.81% 156	33.22% 102	6.84% 21	3.26% 10	5.86% 18	307
Faire des représentations publiques et politiques sur ce dossier	37.01% 114	25.97% 80	14.94% 46	7.47% 23	14.61% 45	308
Réviser certaines obligations réglementaires pour faciliter l'offre de service de garde (zonage, protection de la qualité de l'emplacement, planification de terrains dans de nouveaux développements, etc.)	41.04% 126	29.97% 92	11.40% 35	2.61% 8	14.98% 46	307
Offrir une subvention de démarrage ou de rétention	23.45% 72	23.13% 71	17.92% 55	7.82% 24	27.69% 85	307
Offrir un congé de taxes (pour les services de garde en installation (CPE ou garderies) ou en milieu familial)	19.08% 58	22.70% 69	17.11% 52	9.21% 28	31.91% 97	304
Recenser les emplacements pour la construction	36.69% 113	31.82% 98	13.96% 43	3.90% 12	13.64% 42	308
Fournir gratuitement un terrain	21.75% 67	16.88% 52	19.48% 60	10.71% 33	31.17% 96	308
Construire ou rénover un bâtiment	15.89% 48	14.57% 44	24.17% 73	16.89% 51	28.48% 86	302
Prêter ou louer des locaux municipaux	26.97% 82	25.66% 78	13.49% 41	12.50% 38	21.38% 65	304
Aménager un corridor sécuritaire pour favoriser les déplacements entre l'installation et un parc à proximité	39.35% 122	37.10% 115	9.35% 29	2.90% 9	11.29% 35	310
Rendre conformes les équipements du parc de proximité (clôture, aires de jeux, etc.)	46.77% 145	37.42% 116	5.16% 16	1.61% 5	9.03% 28	310
Financer les raccordements aux services municipaux (eaux, égouts, etc.)	24.43% 75	24.43% 75	11.40% 35	9.45% 29	30.29% 93	307

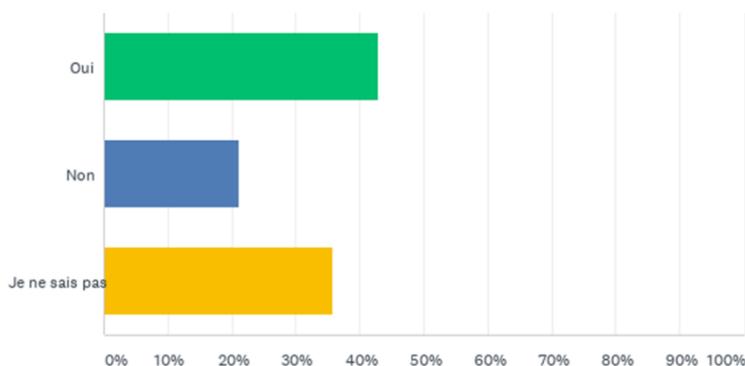
L'initiative visant à contribuer à court ou à moyen terme au développement de services de garde et suscitant un grand intérêt (« très intéressé ») chez plus de la moitié des répondantes et répondants (51 %) est celle de sonder leur territoire pour déterminer les besoins et opportunités. Par ailleurs, outre cette initiative, plus des deux tiers des répondants émettent une opinion favorable (« très intéressé » ou « assez intéressé ») à l'égard des initiatives suivantes :

- Rendre conformes les équipements du parc de proximité (clôtures, aires de jeux, etc.) (84 %) ;

- Aménager un corridor sécuritaire pour favoriser les déplacements entre l'installation et un parc à proximité (76 %) ;
- Nommer un porteur de dossier des services de garde parmi les élus et élues (75 %) ;
- Nommer un porteur de dossier des services de garde parmi l'administration municipale (71 %) ;
- Réviser certaines obligations réglementaires pour faciliter l'offre de services de garde (zonage, protection de la qualité de l'emplacement, planification de terrains dans de nouveaux développements, etc.) (71 %) ;
- Recenser les emplacements pour la construction (69 %).

Enfin, il appert que l'initiative qui récolte une opinion défavorable (« peu intéressé » ou « pas du tout intéressé ») chez la plus grande proportion de répondantes et répondants (41 %) est celle de construire ou rénover un bâtiment.

Souhaitez-vous que votre organisation municipale puisse jouer un plus grand rôle dans la gestion d'octroi de places en services de garde éducatifs à l'enfance sur votre territoire ?



Les avis des répondantes et répondants sont partagés sur cette question. En effet, tandis que 43 % des répondantes et répondants souhaiteraient jouer un plus grand rôle dans la gestion d'octroi de places en services de garde éducatifs à l'enfance sur leur territoire, 36 % indiquent ne pas savoir, et 21 % répondent par la négative.

Si oui, quels rôles souhaiteriez-vous jouer ?

Parmi les rôles souhaités par les répondantes et répondants, ceux les plus souvent mentionnés sont les suivants :

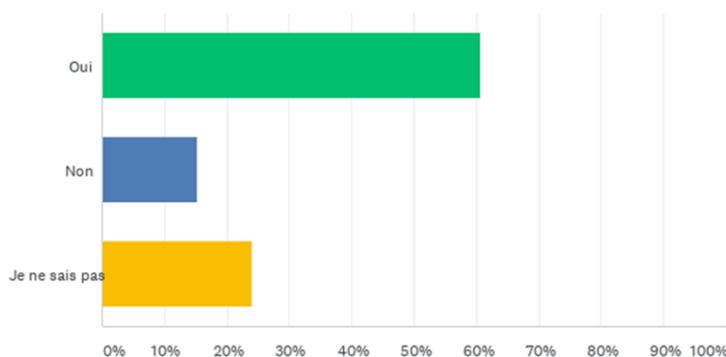
- Identifier et faire connaître les besoins de leur milieu (22 mentions) ;
- Agir à titre de facilitatrice et facilitateur auprès de promotrices et promoteurs ou de responsables de services de garde en milieu familial (20 mentions) ;
- Agir comme leader en portant un projet de service de garde éducatif à l'enfance (14 mentions) ;
- Donner un appui et faire des représentations politiques pour un projet de service de garde éducatif à l'enfance (11 mentions) ;
- Agir en collaboration avec des promotrices et promoteurs de projets (11 mentions).

Avez-vous d'autres suggestions de moyens intéressants pour impliquer votre organisation municipale et ses divers partenaires socioéconomiques dans le déploiement de places et de services pour répondre à la réalité de votre territoire ?

Les répondantes et répondants proposent une multitude d'idées originales pour s'impliquer dans le déploiement de places et de services pour répondre aux réalités de leur territoire, allant de la création d'une coopérative à la gestion du service de garde par l'organisation municipale elle-même. Précisons qu'aucune proposition ne ressort de façon prédominante de l'analyse des résultats du sondage.

Toutefois, parmi les propositions transmises, quelques-unes reçoivent plus d'une mention de la part des répondantes et répondants, telle que la simplification du processus et des règles gouvernementales, l'analyse des besoins à l'échelle des MRC, le développement des projets intermunicipaux, ainsi que la reconnaissance et la valorisation du travail des responsables de services de garde en milieu familial et des éducatrices et éducateurs.

Souhaitez-vous obtenir du soutien pour mieux répondre aux enjeux qui touchent l'offre de services de garde éducatifs à l'enfance sur votre territoire ?



La majorité des répondantes et répondants (61 %) aimerait obtenir du soutien pour mieux répondre aux enjeux qui touchent l'offre de services de garde éducatifs à l'enfance sur leur territoire. C'est cependant près du quart des répondantes et répondants (24 %) qui déclare ne pas savoir à cet égard.

Si oui, nommez les types de soutien que vous aimeriez obtenir.

Plus de 150 suggestions de types de soutien ont été exprimées par les répondants. Parmi elles, celles qui se démarquent sont les suivantes :

- L'accès aux informations sur le processus d'appel d'offres, les règles et le cheminement des projets (31 mentions) ;
- Le financement pour la réalisation de projets (28 mentions) ;
- Un accompagnement par une ressource-conseil dans le processus de dépôt de projets (17 mentions) ;
- Un accompagnement pour la réalisation d'un portrait sur les besoins et ressources du milieu à l'égard des services de garde éducatifs à l'enfance (17 mentions) ;

- Le soutien d'une ressource-conseil sur les normes et les éléments techniques liés à ce type de projets (10 mentions).

Avez-vous des commentaires ?

Parmi les 88 commentaires obtenus, il appert que l'offre de places en services de garde éducatifs à l'enfance est pour près du tiers des commentaires un dossier urgent, qui nécessite rapidement des solutions.